



2023 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 12

RÉGION NIAGARA
CANAL WELLAND

Interfaces au mur d'approche sud-ouest de l'Écluse 8

Les navigateurs sont avisés que, débutant le 2 août 2023, les interfaces au mur d'approche sud-ouest de l'Écluse 8 seront permises, à titre d'essai, si le trafic le permet.

Les navires **doivent faire** une requête pour l'interface par courriel (nrerie@seaway.ca), par téléphone ((905) 641-1932 x5450 ou x5454), ou par radio VHF six heures avant l'interface, afin d'obtenir l'approbation préalable du superviseur des services sur le canal. L'approbation pour l'interface sera seulement accordée si le trafic le permet.

Les interfaces suivantes seront permises :

1. Interfaces du personnel : l'équipage, technicien, réparateur, personnel à terre, autre personnel R1 et leurs équipements
2. Fournisseurs de navire : inclus provisions et fournitures, mais **AUCUNE** réparation au mur d'approche **OU** de transfert de liquide en vrac consistant de polluants ou de produit chimique dangereux.

Les arrêts ne devraient pas excéder 2 heures, à la discrétion du centre de contrôle.

IMPORTANT:

N'importe qui ayant l'intention d'embarquer ou de débarquer du navire sera seulement permis une fois le navire complètement sécurisé au mur d'approche.

De plus, il y a une zone de risque de chute, délimitée par une ligne jaune de 2 mètres sur le mur d'approche. Les personnes qui ont une interface avec le navire doivent demeurer à l'extérieur de la zone de risque de chute jusqu'à ce que le personnel de bord soit prêt à embarquer ou débarquer les passagers ou charger/décharger les provisions.

Le non-respect de ces règles pourrait entraîner une perte des privilèges d'interface.

Le déroulement des interfaces au mur sud-ouest de l'Écluse 8 sera évalué au cours de la saison de navigation 2023 et une stratégie à long terme pour cet endroit pourrait être développée, si les résultats sont jugés un succès.

Le 01 août 2023